

aussi, un sommaire des lois des terres fédérales, et des informations générales quant aux routes, prix de transport, etc. Nous nous sommes aperçus que c'était le genre d'informations généralement demandées au département.

*Par M. Galbraith :*

Q. Quand sera-t-elle prête à être distribuée ?—Presque immédiatement.

*Par le président :—*

Q. Quel autre moyen de disséminer des renseignements y a-t-il ?—Un moyen que je mentionnerai est le suivant : Les autorités impériales des postes nous ont permis d'afficher des placards concernant le Canada dans tous les bureaux de poste du Royaume-Uni. C'est une permission spéciale et toute particulière et de très grande valeur. De fait, nous ne pourrions acheter le droit d'afficher sur un aussi vaste espace, à moins de plusieurs centaines de louis par année. Il y a aussi un arrangement pour poser des affiches dans une centaine de villes, principalement pour l'information des cultivateurs et des personnes intéressées dans l'agriculture qui fréquentent ces villes. Cet arrangement a été fait avec une maison en Angleterre, qui en fait un commerce spécial. Ensuite, les conférences de nos agents ont été reproduites dans plusieurs journaux, et des réclames au sujet de ces conférences ont aussi paru. Je crois que c'est un précieux système de propagande. Je mentionnerai aussi le travail des agents de paquebots. La ligne *Allan* publie à ses frais un grand nombre de brochures, affiches, placards et annonces—probablement en plus grand nombre que le département. Naturellement, toutes ces publications sont spécialement pour la ligne, mais elles donnent des renseignements sur le Canada. Je ne connais pas le nombre de ces publications ; mais je comprends qu'il y a environ 1,200 agents dans le Royaume-Uni, et chacun de ces agents peut distribuer un grand nombre de brochures et autres publications. Ces agents distribuent aussi les nôtres. J'ai parlé particulièrement de la ligne *Allan* d'après certain renseignement que j'ai reçu ; mais je dirai au comité qu'il est fait de semblables efforts, sous forme de publications, par les autres lignes faisant commerce au Canada, savoir, la *Dominion*, la *Temperley*, l'*Anchor* et autres lignes de paquebots. Je désire aussi attirer l'attention sur un autre point qui se rattache à ce sujet. J'ai observé dans la presse anglaise de date récente, une foule d'entrefilets et de lettres hostiles au Canada. La régularité avec laquelle ils paraissent dans les divers journaux me porte à croire qu'ils font partie d'un système adopté par des intérêts rivaux pour détourner l'émigration vers d'autres pays à notre détriment.

*M. Smith (Selkirk)*, suggère que des échantillons de grains et du sol de Manitoba soient exposés aux dépôts d'annonces dans la Grande-Bretagne et le Canada, ainsi que d'autres produits, et des affiches attrayantes, comme celles qui sont affichées dans les intérêts américains. Il demande si le département ne pourrait pas entreprendre cela.

*Le témoin :—*Tout cela est un système de propagande qui a bien son mérite ; mais il est dispendieux, et c'est au ministre responsable qu'il appartient de décider s'il doit être adopté. C'est un fait que les compagnies de chemins de fer et de terres des Etats de l'Ouest dépensent de fortes sommes de cette manière ; et elles poursuivent ce système. J'ai déjà dit que nous avons les bureaux de poste dans le Royaume-Uni, et quant aux carrés d'annonces dans les gares de chemins de fer, ils sont affermés à des compagnies qui les tiennent à un haut prix, et ce genre d'annonces entraînerait de grands frais. Quant au Manitoba, les renseignements qui sont principalement demandés concernent les routes, les prix de transport, etc., et c'est un des résultats des renseignements qui ont déjà été très répandus. Dans tout le pays, je crois qu'il a été distribué pas moins de 100,000 à 150,000 brochures sur le Manitoba, et des immigrants de toutes parts se portent aujourd'hui rapidement vers cette province. L'agent à Winnipeg, *M. Hespeler*, a télégraphié l'autre jour au département que toutes les baraques étaient remplies, et qu'un grand nombre de personnes étaient encore en route pour s'y rendre. A la réception de cet avis, une demande fut faite au département de la Milice pour obtenir des tentes pour l'usage de ces gens jusqu'à ce qu'ils puissent se